

La g@zette

du Valbonnais

N° 131 – Novembre 2018

L'art de partager le **patrimoine** de nos pays...



Patrimoine et Paysages de Valbonnais a organisé dimanche 14 octobre à **La Salette** une rencontre au sommet... d'associations patrimoniales. A chacun sa chapelle ou non ?

Il y a le feu... aux lacs du Taillefer



au lac Fourchu...



au lac Canard...

L'An II à Valjouffrey : le chanvre et les bois sont recensés

Ce jourd'hui douze Germinal l'an second [1^{er} avril 1794] de la république française une et indivisible au lieu de la *chappelle en valjouffray* dans le lieu des séances ordinaires de la municipalité où sont présents les citoyens Champollion maire, Jean Bertrand, Pierre Gros Piron, Pierre Brunel, le citoyen Hugues Eyraud écrivant en l'absence du citoyen Louis Champollion secrétaire de la municipalité. Un membre a fait lecture de la lettre de l'agent national près le District de Grenoble du 18 pluviôse [6 février 1794] dernier relative au recensement du chanvre teillé ou non teillé et de la délibération prise par le conseil général de la commune du dix germinal [30 mars 1794] relative à nommer des commissaires pour le dit recensement en chanvre.

Où le rapport et recensement fait par les commissaires dans l'étendue de la municipalité des chanvres teillés ou non teillés [le teillage consiste à broyer la tige de chanvre pour en briser l'écorce et séparer les fibres textiles] et d'après une exacte recherche par les commissaires nommés à cet effet chez les différents particuliers et regrette qu'ils n'en ont pas trouvés chez les citoyens de cette commune attendu que c'est un sol qui en produit très peu [le chanvre exige une terre bien travaillée et bien pourvu d'engrais chauds, actifs et légers] ; puisque les citoyens pour la plus part sont obligés d'en acheter dans d'autres endroits pour leur usage. D'après la lecture prise de la lettre de l'agent national cy dessus il échoit de dire que les bois qui se trouvent dans cette commune sont des bois blanc très peu de hêtres [le secrétaire remplaçant a rayé « peu de chênes presque point »] quelques frênes ici et là et qu'en conséquence il ne se trouvent pas dans l'étendue de cette commune des bois propres à la construction et à la nature des vaisseaux [les bois pour la marine sont à 90 % du chêne centenaire, notamment pour la coque des navires, en pin ou sapin pour les mâts...] et que d'ailleurs il est impossible de pouvoir conserver les bois dans leur entier sans se casser et briser que se trouvent dans l'endroit où ils croissent pour venir à dos de bête ou ports de bestiaux il est encore constant que la sortie est encore impossible du canton d'Entraigues à

Notes entre autres à la Cluse entre
Entraigues et ladite commune de
Valjouffrey et ladite. Dans la
Commune de St. Laurent et de
Ainay et de tout les membres, figurés
Jean Bertrand Claude Champollion
P. Brunel P. Balmet

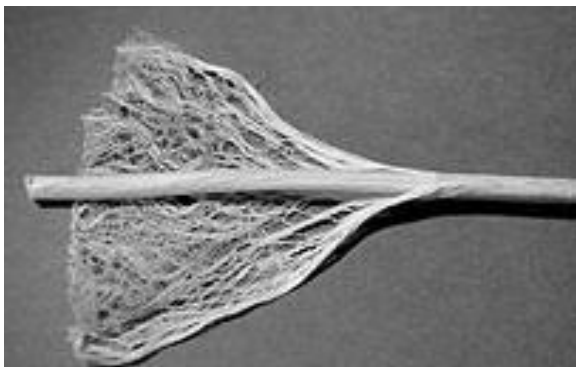
celui de Corps et de La Mure parce que la rivière de Bonne qui prend naissance dans cette commune n'est pas propre à en faire la sortie parce qu'elle passe par des rochers et cascade et que les chemins ne sont pas propres à passer ni bœufs, vaches, ni autres voitures à roues entre autres à la Cluse entre Entraigues et la dite commune de Valjouffray et Gardête dans la commune de St Laurent en Beaumont.

Ainsi arrêté et tous les membres signés [au bas de la page précédente, les signatures]

Nota bene : lors de la transcription du texte original, nous avons respecté fidèlement la syntaxe, l'orthographe et la ponctuation adoptées par le scripteur remplaçant, en l'absence du secrétaire de la municipalité Louis Champollion.

1^{er} avril 1794 (12 germinal de l'An II) : Nous sommes sous le régime de la Terreur, à la veille de l'élimination de Danton. La France est soumise à la dictature des Montagnards. Elue pour élaborer la Constitution de l'An I (Constitution de 1793), la Convention en diffère l'application jusqu'au redressement extérieur : le gouvernement sera révolutionnaire jusqu'à la paix. Ce gouvernement exceptionnel et provisoire, très centralisé, comprend : la convention, le comité de salut public, le comité de sûreté générale, le comité des finances, les représentants en mission assurant la liaison avec les autorités locales, notamment les agents nationaux.

Les agents nationaux sont les pivots de l'activité révolutionnaire. Créés par le décret du 14 frimaire An II, ils sont chargés de requérir, de poursuivre l'exécution des lois, de dénoncer les négligences et les infractions commises. Ils sont tenus d'écrire et de rendre compte tous les dix jours aux Comités de salut public et de sûreté générale.



Le 24 germinal de l'An II (13 avril 1794), dans la maison de Louis Pélissier où la municipalité tient ses séances, on lit la lettre de l'agent national. Il est question de « mettre en réquisition les toiles à sacs les treillis, ou triegos [toiles robustes ; dans le dictionnaire des Patois du Dauphiné (1885), « triego » est une sorte de toile de gros fils, tissée à trois fils et dont on fait les essuie-mains et tabliers de cuisine.] et les fils servant à leur confection ». Et bien sûr, la commune étant très pauvre « les commissaires nommés après avoir fait une exacte recherche [...] chez tous les citoyens de cette commune n'en ont point trouvé... ».

34388 d'une inondation torrentielle aux Baures

de CHARTELOUVE vers 1900.

par Jean JOUBERT-Arnaude

(Prob. incomplet.)

..... Suivent le long du chemin public lequel ne le po.....
il se répandit avec profusion dans toutes les habitations des Baures et
notamment dans la maison et cave des Jayen, dans la scote et écurie des
Benev malgré que la plus grande partie avait déjà versé dessus de la pièce
de Laurent ROBERT située dessus de sa maison au dont il résultait que la
partie venoit fondre sur ses batiments et remplir sa maison et son
écurie et l'autre partie venoit passer entre les deux batiments des héritiers
de feu Martineon et vint partager la pièce des Benev de dessous garnie
en chanvre des plus beaux, en ce moment rien ne me faisoit craindre pour
moi ainsi j'allay secourir les autres de tout mon pouvoir, les Benev amenèrent
leurs vaches dans mon écurie ainsi que le grander de la Martine les siennes .
croyant les placer en lieu sur ; Mais vers les dix heures du soir les
terrens avant déjà envahis tous les fonds depuis le ci-devant croix de
Jean de Raymond, Suivent chez Treille ou tout étoit rempli chez eux ainsi
que chez Jacques STAUD-Bidet auquel il lui avoit péri quantité de
heures, remplit tous ses batiments coupés à travers des écuries la
pièce de dernier Benev, son verger ; et le torrents change de lit par
une posée extraordinaire près des batiments de Bidet du côté du couchant
se jette dans l'ancien canal vint donc passer près de sa maison ou du côté
de levant à peine eut je le temps de décaler la maison des Benev qu'une
abondance extraordinaire d'eau avec du gravier formant un bruit
épouvantable accumulent dans le chemin dessus sa grange entrécant
tout ce que je pouvais y mettre ne voyant ni ciel ni terre excepté de
temps à autre par les éclairs une pluie néanmoins modérée estoit enfin
arrivée à s'introduire dans sa maison par le moyen des fenêtres tant
de la cuisine que du poêle par ou se méqua le lendemain nuit s'en
fallut que de quatre pouces, sa maison étant remplie de personnes inutilis
dans la maison comme femme enfants du village avant cru comme je
l'ai déjà dit se réfugier au sursté, mais voyant le contraire tous criaient
Ma mère, ma femme les secouraient, j'étais encore presque tranquille.
C'est à dire je ne désespérois pas je travailloit toujours à l'anais de
sur du jardin de Cotte avec une perche pour déchayer le ravin
qu'on vint me dire que les Pallas étoient derrière^(les) maison, je cult
mon batellier, je ne fut pas sitôt tourné que j'apparçois un ruissseau
sortant de la cour de COTTE descendant le long de mes alaises ;
pour le coup je me sens tous perdu je saute dans sa maison.
je ferme la porte d'icelle , que le ruissseau étoit saisi, je me

de mon porte-feuille, avec quelques numéraires appartenant

Je reste un moment dans la maison indécis du parti que je
ma femme qui crioyet pitoyablement en s'embrassant, ne crient de
rester avec elle pour mourir ensemble, ne métoit hors d'état de
rien faire cependant je m'échape , je sort de la maison, je
passe à travers du ruisseau qui descendoit le long de mes passages
Je parvins à trouver derrière notre maison et à la clarté d'un
clair j'aperceus qu'il n'y avait point d'eau dans le canal
des Pales, je ne consolsi, je monte avec j'oye jusqu'à la porte
de l'étable des COSTE j'apercevois que l'eau qui s'introduisoit
par icelle venoit de dessus leur maison, je monte en tâtonant
jusqu'en via à via Bidet et je reconnois là que étoit toujours
le même torrent des Adrey qui avoit cessé et s'étoit jetés à travers
du four de Beney et étoit venu fondre sur la maison de COSTE mais
n'ayant pas eu assés de force la ruine resta toute dans la pièce
du four de Beney, enfin étant un peu rassuré je vint de suite
consoler mes gens leur observant que les Pales n'avoient pas
boujés que ce n'étoit que le même torrent qui s'étoit détourné.
Je ne reus à travailler à mon même poste pendant encore
environ une heure que la pluie cessa et de suite le torrent
se rabaisse on entendoit ensuite de toute par crier des gens qui
avoit étoit surpris avec leurs bestiaux, les uns au bois noirs
les autres ailleurs au point que les vaches de plusieurs couchèrent
d'hors à l'abandon car lorsque les eaux furent diminuées tous
se rendit pour venir se changer d'habillement ceux enfin
qui avoient mis les leurs dans mon écurie et qui les croient
étouffées n'ayant pu passer pour venir s'en assurer alustôt
furent satisfait que tout étoit sains et sauves. Il fut question
de donner tous les habillement que j'avois ainsi que plusieurs
chemises pour changer plusieurs hommes, ma femme de son
coté en donna aussi à d'autres et tous étois presque mort n'ayant
pris aucun aliment depuis goûté, on voulu essayer de me
faire souper, mais inutilement , je ne put rien prendre

JOURNET-AINARDE .

Marcel Vieux, généalogiste et historien local, a transcrit entre 1990 et 1991 un précieux témoignage de la vie de nos aïeux sur la commune de Chantelouve, relaté par Jean Joubert-Ainarde, maire pendant une vingtaine d'années. Le document original émanait d'Etienne Bos du Périer et a été écrit au début du XIX^e siècle. Ce texte nous parle d'une crue torrentielle au hameau des Faures, vers 1800...



La coupe de France des spécialités et des relais s'est disputée samedi 13 octobre à Obernai en Alsace, d'où la Valbonnetine Mathilde Levêque est revenue médaillée d'argent, dans le relais 4 x 1000 m, en catégorie Junior femmes, avec une belle équipe de l'Entente Athlétique Grenoble (EAG) ...

Mathilde est revenue... médaillée d'argent



Vice-championne de France du 4 x 1000 m



Dans le bleu azur d'Obernai, les 4 filles de l'Entente Athlétique Grenoble 38 ont bouclé leur relais en 13' 11''40 : Inès Mana (cadette 2), Jade Rodriguez (junior 1), Mathilde Levêque (junior 1), Juliette Desailly (junior 2). Cet été, les touristes, amoureux du Plan d'eau, ont pu apprécier la gentillesse et la disponibilité de la championne locale sur un site exceptionnel, celui du Triathlon Nature du Valbonnais.